

MASTER ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE PROJETS

**Guide de mise en place de la démarche
de Validation des Acquis de l'Expérience**

ISTC

et **MANAGEMENT
COMMUNICATION**



Avril 2026

OBJECTIF

DE LA VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet à toute personne engagée dans la vie active de faire reconnaître officiellement ses compétences professionnelles acquises par l'expérience (salariée, indépendante, associative, ou bénévole) pour obtenir tout ou partie du diplôme de niveau 7 "Entrepreneuriat et management de projets (Master)".

La démarche vise à :

- Formaliser et valoriser l'expérience du candidat en lien avec les blocs de compétences du référentiel RNCP 35922.
- Vérifier la maîtrise opérationnelle et stratégique des compétences en management, marketing et communication
- Offrir une voie d'accès alternative au diplôme sans reprise d'études, dans un cadre rigoureux et certifiant.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Justifier d'une formation initiale minimum de niveau 5 (Bac +2).
- Attester de 10 ans d'expérience professionnelle en entreprise dont un an dans des fonctions opérationnelles de management de la communication.
- Avoir exercé des responsabilités budgétaires et des responsabilités de management d'équipe ou de projets sur une durée de 3 ans minimum.
- Avoir obtenu une **recevabilité officielle (Livret 1 validé)** par la commission d'admissibilité ISTC.
- S'engager pleinement dans la **démarche de formalisation des compétences**, accompagnée par un référent VAE certifié ISTC.

REFERENCES ADMINISTRATIVES

Code RNCP : 35922 – "Entrepreneuriat et management de projets (Master)"

Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Date d'enregistrement de la fiche au RNCP : 24/09/2021

Date d'échéance : 31/08/2026

Lien officiel France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35922/>

OBJECTIFS

ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Compétences visées : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35922/>

Compétences spécifiques :

- Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation ;
- Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure ;
- Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement ;
- Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants ;
- Développer une culture managériale et organisationnelle ;
- Accompagner les comportements et postures au travail

Compétences transversales :

- S'appropriier les usages avancés et spécialisés des outils numériques
- Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
- Communiquer en contexte professionnel
- Contribuer à la transformation en contexte professionnel

MODALITES DE VALIDATION

Validation totale : tous les blocs de compétences sont maîtrisés et validés par le jury.

Validation partielle : un ou plusieurs blocs sont validés, le candidat dispose d'un an pour compléter sa validation sur la base des recommandations formulées par le jury.

Livrables attendus :

- Livret 2 complet (dossier de validation des acquis)
- Dossier de preuves (annexes documentaires, indicateurs, réalisations, livrables professionnels)
- Fiche de suivi d'avancement (à chaque séance)
- Bilans intermédiaires et finaux
- Présentation orale devant le jury

Conformément aux exigences du dispositif VAE et aux attentes du diplôme, le jury est composé de professionnels représentant les différents regards nécessaires à une évaluation à la fois académique, pédagogique, métier et institutionnelle.

Le jury analyse :

- La capacité du candidat à analyser, formaliser et transférer ses compétences.
- La qualité du dossier écrit et la posture orale lors de la soutenance.

Équivalences et passerelles :

La formation proposée ne donne pas lieu à des passerelles ou équivalences identifiées.

ACCOMPAGNEMENT

PROPOSE PAR L'ISTC

Durée indicative : 28 h d'accompagnement + 7 h de préparation à l'oral

Durée totale de la démarche : 12 mois maximum

Phases clés :

1. Cadrage et stratégie VAE : lecture du référentiel, cartographie des expériences ;
2. Rédaction du livret 2 : méthodologie, explicitation des compétences, collecte de preuves ;
3. Renforcement des blocs fragiles : consolidation des compétences et enrichissement du dossier ;
4. Préparation à la soutenance : structuration de l'argumentaire, oral blanc, posture professionnelle ;
5. Soutenance devant jury.

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement individuel et hybride (présentiel/distanciel) adapté aux contraintes professionnelles.
- Accessibilité : aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap, sur demande auprès du référent handicap ISTC (virginie.duret@istc.fr).
- Équipe Teams dédiée à la VAE
- Accès à la bibliothèque et aux catalogues de ressources en ligne
- Livret d'accompagnement VAE
- Outils numériques institutionnels
- Supports complémentaires etc

ACCESSIBILITE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap (selon l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles) peuvent bénéficier d'une procédure spécifique (durant l'intégralité de la démarche).

L'anticipation de la déclaration est vivement recommandée dans le but d'assurer la meilleure entrée dans le processus de formation. Il est donc fortement recommandé d'évoquer la situation lors de l'entretien préalable.

Pour toute demande d'information et démarche d'accompagnement, un réseau de référents est à votre disposition.

Référents handicap ISTC :

Virginie Duret – virginie.duret@istc.fr – 06 15 33 04 97

Bogna ROZPARA – bogna.rozpara@istc.fr – 03.59.31.50.35

MAH Mission Accueil Handicap, <https://mah.univ-catholille.fr/> – 03.20.13.40.31

POURSUITE ET RETOMBÉES

La validation (totale) permet :

- L'obtention du titre RNCP de niveau 7 "Entrepreneuriat et management de projets (Master)".
- L'accès à des fonctions managériales dans les domaines du marketing, de la communication, du digital et du management. Quelques exemples de métiers : <https://www.istc.fr/formations/les-metiers-communication>
- Une poursuite d'études en doctorat, sous conditions.

RESULTATS

DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

INDICATEURS DE PERFORMANCE SESSION 2023

2023

Nombre
de candidats : 1

Taux de validation
totale du titre : 100%

Taux de validation
partielle : 0%

Taux de présentation
au jury : 100%

Taux de satisfaction
candidats (post-VAE)* : 100%

Taux de progression
salariale / fonctionnelle : 100%

ISTC

et **MANAGEMENT**
COMMUNICATION

**ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT**

Wenov, campus de l'innovation, Euratechnologies
177 allée Clémentine Deman- 59000 LILLE

Tel. +33 (0)3 59.31.25.72

contact@istc.fr

